

17 décembre 2004

Conférence de presse de M. Jean Charest, premier ministre du Québec, et de M. Jacques P. Dupuis, leader du gouvernement
Bilan de la session parlementaire

[M. Charest:] Alors, mesdames et messieurs, l'année 2004 aura été une année charnière pour le Québec, une année de changements et une année où le gouvernement libéral aura trouvé en quelque sorte son erre d'aller. Je n'ai pas l'intention de relever tout ce qui a été fait en 2004, mais je veux quand même relever les principaux événements qui auront marqué l'année.

Dans les changements très importants que nous aurons vécus, évidemment, il y a l'entente sur la santé, à la fois sur le financement et sur notre régime fédéral, le soutien aux familles, qui est substantiel et qui inclut, soit dit en passant, le programme de primes au travail, qui va entrer en fonction en 2005 et qui va toucher très directement les citoyens, les personnes à bas revenus, et le développement durable, que je retiens également comme étant un changement très, très important pour l'avenir de la population du Québec. Dans les changements, également, la décentralisation est maintenant mise en marche, c'est un mouvement irréversible. Deux ententes ont été conclues à la faveur du Forum des générations. J'ai rencontré les présidents de CRE en forum à l'automne, et, avec l'UMQ, la FQM, on a mis en marche maintenant un processus de décentralisation qui va marquer le fonctionnement du Québec et qui aura un impact très important dans les régions du Québec. Il y a également les changements proposés au mode de scrutin déposés par Jacques Dupuis, qui vont avoir un impact très important sur la société québécoise. Parmi les changements au niveau économique et de nos instruments économiques, je vous rappelle les changements qu'on a faits à Investissement Québec, changements de fonctionnement à la SGF, le rapport Brunet, entre autres, qui nous aura permis de recentrer l'action du gouvernement sur le plan économique, les changements de la gouvernance de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui représentent un changement majeur pour le Québec, et entre autres pour les citoyens du Québec qui comptent sur la gouvernance de la Caisse de dépôt et de placement pour protéger les épargnes des Québécois et Québécoises. Il y a également l'annonce du fonds FIER, qui est en lien direct avec la volonté de décentralisation et de régionalisation du gouvernement du Québec, 300000000 de dollars, la privatisation de la Société Innovatech de Montréal.

Alors, vous avez là quelques exemples des changements très importants sur le plan du fonctionnement économique. Mais, à cela j'ajouterais aussi l'effort très important que nous faisons au niveau réglementaire, qui a été très bien reçu entre autres par les intervenants économiques parce qu'il y a une réduction substantielle de l'effort demandé aux gens dans le secteur privé sur le plan réglementaire, ce qui en soi est substantiel. Et là- dessus, je vous rappelle qu'on a réduit le nombre de programmes au MDERR, par exemple, de 160 à une dizaine de programmes, qu'on a réduit le nombre de formulaires de façon substantielle. Alors, sur le plan économique, ça représente également des changements très importants.

Finalement, au niveau du fonctionnement de l'État, et ça rejoint parce qu'il y a un pont, il y a un croisement entre ces changements- là qui sont à la fois économiques mais dans le fonctionnement de l'État, la mise en place de Services Québec – la loi a été votée, elle sera mise en vigueur en 2005 – les partenariats public-privé – ça va dans le sens de ce qui se fait partout ailleurs dans le monde, ça nous donne un instrument de développement qui ne nous était pas accessible mais qui va le devenir maintenant, des conditions qui sont établies de transparence, d'imputabilité, de rapport de

coût qui va nous permettre, nous, au Québec, de continuer notre développement – également le gouvernement en ligne, où on aura fait des progrès importants dans la dernière année aussi. Alors, vous avez là un bilan de gouvernement qui reflète les engagements que nous avons pris et qui reflète également les priorités. Pour revenir là-dessus, en conclusion: santé, éducation, c'est les deux grandes priorités qu'on s'était fixées. Dans le domaine de la santé, nous sommes très fiers du fait qu'on a renversé une tendance qui s'était installée au Québec depuis les 10 dernières années. Et la santé, c'est 20000000000 \$ de dépenses par année, c'est 42 % du budget de l'État québécois, en programmes, là, qui est dépensé pour la santé. On a augmenté le budget de 2200000000 \$, on a, rappelez-vous, là, dès le début de notre mandat, pris le taureau par les cornes pour faire des changements très importants pour rendre ce système de santé très fonctionnel pour faire en sorte qu'il réponde d'abord aux besoins des patients, on a créé les agences, on a réduit le nombre d'établissements pour les mettre en réseau, on a réduit le nombre d'unités d'accréditation pour organiser le travail en fonction des patients, et aujourd'hui on voit déjà des résultats avec la réduction des délais d'attente et des listes d'attente.

Alors, la tendance, elle est renversée. Ça ne veut pas dire que le travail est terminé, là, c'est bien clair, là, le réseau de la santé québécois, c'est très gros. Mais, dorénavant, on peut dire que ce qui était une tendance vers la détérioration est maintenant devenue une tendance d'amélioration dans le réseau de la santé, et ça, c'est une chose sur laquelle on s'était engagé dès le début de notre mandat, puis on commence à voir des résultats très importants.

Au niveau de l'éducation, on a réinvesti 700000000 de dollars également, et ça aussi, ça représente toujours un changement. Mais dans un contexte aussi de région, d'amélioration de qualité de vie suite au Forum des générations, l'engagement est pris maintenant pour une heure et demie de plus d'enseignement au niveau primaire avec au minimum deux heures d'enseignement d'éducation physique dans les écoles primaires du Québec.

Sur le plan économique, le Québec également tire son épingle du jeu. Notre performance, elle est au-delà de ce qu'on voit ailleurs au Canada sur bien des indicateurs. Les exportations ont repris, la construction est restée à un niveau très performant, et ça, c'est en soi une bonne nouvelle. Mais également au niveau des investissements privés, le Québec va recevoir cette année 18,5 % des investissements privés au Canada. C'est un sommet depuis les 10 dernières années.

Au niveau de l'emploi, on est actuellement, en termes de taux d'emploi, à des niveaux presque historiques. Le niveau que nous avons actuellement s'approche, là, du niveau historique que nous avons au mois de novembre dernier. C'est donc dire que, malgré les changements profonds dans l'économie que ce soit le prix du pétrole, la valeur du dollar canadien, les exportations, l'économie américaine, l'économie québécoise tire son épingle du jeu.

Un des indicateurs de cela, entre autres, du changement qu'on a fait, c'est que les capitaux de risque ont augmenté substantiellement. Et ça, ça s'est fait en parallèle avec les changements qu'on a faits aussi dans les instruments économiques. C'est des millions de dollars de plus que nous retrouvons. Pourquoi? Bien, parce que les investisseurs étrangers trouvent maintenant au Québec un endroit intéressant, un endroit fertile pour faire des investissements.

Alors, j'arrête là, et Jacques Dupuis va vous parler du bilan législatif, et ensuite les questions.

[M. Dupuis: Oui, rapidement. Évidemment, le premier ministre a mentionné un certain nombre de

projets de loi qui ont été adoptés au cours de la session, mais le bilan objectif de la session, c'est: 22 projets de loi publics adoptés; en plus, 10 projets de loi d'intérêt privé, des commissions parlementaires qui ont siégé sur des sujets qui sont d'importance pour la société québécoise, notamment le projet de loi n 57, l'aide aux personnes et aux familles.

Vous avez eu une première partie de la commission parlementaire sur la sécurité énergétique qui a siégé, qui va continuer à siéger au printemps prochain.

Vous avez eu des dépôts de projets de loi qui seront discutés au cours du printemps, notamment en matière de santé, la Loi sur les services de santé, qui est une loi extrêmement importante; la politique du médicament qui a été déposée hier et qui va être discutée.

La commission sur la sécurité énergétique, tel que je l'ai mentionné, qui va continuer de siéger au printemps.

Vous avez évidemment le dépôt de l'avant-projet de loi sur la réforme du mode de scrutin et les modifications à la Loi électorale, commission parlementaire très importante, qui va siéger au printemps. Et je sais que vous êtes particulièrement intéressés par la réforme parlementaire, notamment l'heure de la période des questions, au moment où ça serait adopté – je vois John qui réagit tout de suite. Je me suis engagé à faire tous les efforts nécessaires parce que je ne peux que faire tous les efforts nécessaires, puisque j'ai besoin du concours des députés indépendants et de l'opposition officielle. Mais nous avons déjà tenu des réunions avec la présidence de l'Assemblée nationale, les trois partis représentés à l'Assemblée, et donc les travaux avancent. Le président de l'Assemblée hier nous a soumis un calendrier de travail pour le printemps qui est assez chargé, on va le suivre. Moi, j'aurais l'intention, et je vais faire tous les efforts nécessaires pour que la réforme parlementaire soit adoptée en juin 2005. C'est mon objectif, et c'est rare que je m'enferme dans des échéances, parce qu'un ministre qui ne rencontre pas ses échéances est un ministre qui a failli à la tâche. Mais sur la réforme parlementaire, les conversations avec les deux partis, avec les députés indépendants et le PQ vont très bien. La volonté de réaliser la réforme parlementaire, j'en suis persuadé, est là, et donc j'espère être en mesure de vous annoncer la bonne nouvelle pour la période de questions à la session d'automne qui suivra la prochaine. Je vous remercie.

M. Larocque (Paul): En parlant de questions, on va commencer tout de suite. Il y a déjà neuf personnes qui ont demandé la parole. Le temps est quand même limité, donc je vous demanderais d'être assez brefs dans vos questions. D'abord, Robert Plouffe, de TVA.

M. Plouffe (Robert): M. le premier ministre, vous avez promis... En campagne électorale vous avez répété, répété, répété: Nous sommes les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord. Vous avez dégelé les tarifs d'électricité, vous avez haussé les tarifs des garderies, vous dites aux municipalités aujourd'hui: taxez et tarifez pour assumer vos responsabilités. Et puis la baisse de 1000000000 \$ par année pour tous les citoyens, là, de baisse d'impôts, ça, on ne l'a pas vu. Votre bilan, pour moi, en tant que contribuable, là, c'est plus d'argent qui sort de ma poche présentement.]

[M. Charest:] Puis le vrai bilan, c'est quoi? Le bilan, c'est 550000000 de dollars en 2005 qui retournent dans les poches des contribuables et en particulier les familles avec enfants à bas revenus. C'est les citoyens québécois qui vont être les premiers gagnants des efforts du gouvernement, là, pour rétablir justement de l'équité sur le plan des impôts. C'est les familles avec enfants à bas revenus, la classe moyenne également. Et c'est 550000000 \$. Juste pour vous donner

une illustration, là, de ce que ça veut dire, là, il y a quoi, il y a plus de 800000 familles, là, qui vont recevoir plus de 2000 \$ pour l'année 2005 et ça, ça représente un retour très important d'argent dans leurs poches.

[M. Plouffe (Robert): Qui va servir à payer les hausses de garderie et les hausses de frais d'électricité, M. Charest.]

[M. Charest:] Bien, je vous renvoie à l'étude du Conference Board du Canada qui a fait une évaluation, au niveau du Canada, du revenu et qui a conclu que le revenu per capita va augmenter plus rapidement au Québec que la moyenne canadienne et l'Ontario. Pourquoi? En partie dû aux décisions de mon gouvernement de retourner de l'argent dans les poches des contribuables. Pour ce qui est des tarifs, on a les tarifs les plus bas en Amérique du Nord au niveau de l'énergie actuellement. Bernard Landry ne s'oppose pas à l'augmentation des tarifs. Bernard Landry disait que les tarifs en garderie, qu'il fallait être stupide pour penser que ça n'allait pas augmenter. Henri Massé non plus ne s'oppose pas à ça. C'est la Régie de l'énergie qui détermine, après un processus ouvert de délibérations, ce que doivent être les tarifs et à ce moment-là ils nous rendent des décisions. Mais quand on fait le net des finances des familles québécoises, entre autres des familles avec enfants, familles de classe moyenne, ils sont gagnants. Et le gouvernement a l'intention de continuer sur la voie qu'on s'est tracée de faire en sorte qu'on puisse redonner, entre autres à la classe moyenne parce qu'on est les seuls à parler au nom de la classe moyenne... C'est mon gouvernement qui défend la classe moyenne, et on va continuer à le faire – c'est notre marque de commerce – et à prioriser, entre autres, les familles avec enfants.

[M. Larocque (Paul): Jocelyn Ouellet de CKAC Radiomédia.

M. Ouellet (Jocelyn): En matière de modernisation de l'État, j'aimerais savoir si vous êtes rendu aussi loin que vous souhaitiez l'être et, plus particulièrement, plus précisément en ce qui a trait à la réduction du nombre de ministères, d'organismes publics ou encore de sociétés d'État. Parce qu'on n'a rien vu ou à peu près cette année.]

[M. Charest:] Il y a eu des changements. En termes de réduction, je vais vous donner des exemples. On a réduit le nombre d'unités d'accréditation à travers le réseau de la santé pour améliorer le travail et le rendre plus souple, améliorer les services de 3 200 à environ 1 200 unités d'accréditation. On a réduit de plus de moitié le nombre d'établissements de santé pour les mettre en réseau les uns avec les autres. Au niveau réglementaire, on a réduit aussi... On a agi de façon assez agressive. Par exemple, on a réduit le nombre de programmes au ministère de Développement économique de 160 à 10, le nombre de formulaires de 160 à seulement trois pour les individus, les entreprises, les organismes.

On a fait des réductions très importantes à ce niveau-là, et le gouvernement est très centré sur cette volonté de moderniser l'État en fonction des besoins des citoyens. Le gouvernement en ligne, par exemple, on a fait des avancées importantes là-dessus. Mais, si vous faites un peu le bilan de 2004, je pense qu'il n'y a pas beaucoup de gouvernements qui sont allés aussi rapidement que, nous, on l'a fait dans les efforts de modernisation. C'est assez impressionnant comme résultat.

[M. Ouellet (Jocelyn): Il y a 60 organismes qui ont fait l'objet cette année d'une révision. Est-ce qu'il y en a qui risquent de disparaître?]

[M. Charest:] On est là-dedans actuellement. On a annoncé la première ronde de révision du rôle des 60 organismes. On va les prendre par tranches parce qu'il y a une méthodologie là-dedans aussi, là.

Juste pour vous rappeler, peut-être que ce n'est pas nécessaire de le dire, mais je vais quand même le dire à voix haute. Il ne s'agit pas de prendre une approche qui est simplement mathématique. Encore faut-il prendre des décisions en fonction d'un résultat final qui est d'améliorer la qualité de services aux citoyens.

Alors, il y a une volonté très marquée chez nous de changer nos façons de faire, de les améliorer, toujours en fonction de l'objectif. Pour y arriver, nous savons qu'on doit réduire la taille de l'État. Mais on va y aller de façon à ce qu'on puisse arriver au bon résultat. Alors, il n'y aura pas de dogmatisme dans cette affaire-là. On révise les 60 premiers organismes puis là on est là-dedans en ce moment. Les premiers résultats vont arriver dans les prochains mois.

[M. Larocque (Paul): Gérard Deltell de Quatre Saisons.

M. Deltell (Gérard): Deux questions. M. le premier ministre, il y a six mois, vous nous aviez dit de façon très directe: Il n'y a pas de remaniement ministériel en vue. Mine de rien, quand la Chambre va reprendre, on va déjà être rendu à mi-mandat, bientôt deux ans que vous avez été élus. Est-ce que vous envisagez un remaniement, un brassage de cartes?]

[M. Charest:] Il n'y a pas de plan de remaniement ministériel.

Vous remarquez que M. Dupuis écoute très attentivement ma réponse.

[M. Deltell (Gérard): ...là-dedans, par exemple, là?]

[M. Charest:] Bien, on ne sait jamais, hein? Il n'y a pas de plan de remaniement ministériel.

[M. Deltell (Gérard): Deuxième question. M. Dupuis, je vous interpelle comme ministre responsable de la région de Lanaudière. Hier, le projet de loi concernant la motoneige a été adopté. Bien, mais les gens qui sont ciblés directement par le jugement, le 38 km, nous disent, ce matin, qu'ils sont complètement outrés parce qu'il n'y a strictement rien qui est prévu pour eux, et on parle de pertes de 10000000 \$. Qu'est-ce que vous avez à leur dire?]

[M. Dupuis: Écoutez, d'une part, il y a évidemment des répercussions à tous égards sur ce dossier-là. Le premier, c'est: Est-ce que le gouvernement... ou est-ce qu'il va y avoir un appel ou non? Cette décision-là, on a jusqu'au 30 décembre pour la prendre, et on va voir éventuellement. Et je sais qu'il y a, au ministère des Transports, par la ministre déléguée aux Transports et Mme Normandeau, un certain nombre de discussions pour voir ce qui peut survenir au sujet du 38 km. Je ne veux pas annoncer des choses qui ne sont pas encore attachées, mais il y a un travail très intense qui se fait pour voir quels seront les effets pour la population sur ce 38 km.

M. Larocque (Paul): Claude Brunet de Radio-Canada.

M. Deltell (Gérard): Avant Noël?

M. Dupuis: Je m'excuse, Gérard. Claude Brunet.

M. Brunet (Claude): Votre dernier geste, M. Charest, en Chambre a été de suspendre les droits des citoyens au profit des motoneigistes. Est-ce que ce n'est pas un précédent dangereux?]

[M. Charest:] C'est un principe de développement durable que nous voulons mettre en application dans le cas de l'industrie de la motoneige. On a du droit nouveau, on a un jugement qui a des conséquences très importantes sur la vie des citoyens et la quiétude des citoyens, leur droit d'avoir une certaine quiétude, et il faut concilier ce droit avec la pratique de la motoneige au Québec. C'est pour ça que c'est important de prendre du temps pour pouvoir concilier les deux, parce que les réponses n'apparaissent pas évidentes en partant. Alors, on va faire ça.

Mais vous avez dû remarquer aussi, dans la décision qu'a prise le gouvernement, avec l'appui, soit dit en passant, des deux autres partis d'opposition, qu'on balise la pratique de la motoneige de façon à ce qu'on puisse s'assurer qu'il y ait un respect des droits des citoyens.

[M. Brunet (Claude): Quelle serait votre conception du développement durable?]

[M. Charest:] Ma conception du développement durable reflète la définition de ce qu'est le développement durable. Le développement durable, c'est une obligation de concilier développement économique et le respect du patrimoine et de le faire dans une perspective de générations futures. C'est ce qu'est le développement durable. On s'est engagé là-dessus, et ça signifie que, dans chaque décision, on doit rechercher cette conciliation. On s'oblige à aller chercher la meilleure solution possible. Donc, placés devant une situation de droit nouveau, c'est exactement ce que nous allons faire.

[M. Larocque (Paul): Josée Thibault, de Radio-Canada. Mme Thibeault (Josée): Oui. M. Charest, sur quoi comptez-vous pour tenter – j'imagine que c'est un objectif d'un gouvernement qui rentre à sa deuxième moitié de mandat – d'améliorer l'amour, si on peut dire, que les citoyens vont vous porter, parce que disons que ça n'a pas été très, très élevé au cours des derniers mois. Encore ce matin, il y a un sondage qui dit que, si on avait voté au début du mois de décembre, ni vous ni les péquistes n'auraient été dans la mire du tiers de la population.]

[M. Charest:] L'amour, entre vous et moi, ce n'est pas une affaire publique, là. Je suis un petit peu embarrassé par votre question.

[Mme Thibeault (Josée): Ne soyez pas embarrassé, allez-y.]

[M. Charest:] Oui? Vas-y.

[Mme Thibeault (Josée): Faites-le pour vous, tiens.]

[M. Charest:] J'accepte d'emblée qu'un gouvernement est jugé sur l'ensemble de son oeuvre. Et j'ai eu l'occasion de vous le dire, puis on l'a vécu dans le passé, faites très attention aux sondages puis à ce que ça veut dire puis ça ne veut pas dire. On dit en anglais – moi, je le dis souvent à des collègues, hein: Ça dit une histoire, ça raconte une histoire, mais jamais toute l'histoire, un sondage, hein, ça peut être un indice, puis nous... Je ne vous cache pas le fait, les partis politiques utilisent les

sondages, là, incluant le Parti libéral du Québec, puis ça fait partie des instruments que nous avons, mais Dieu sait que j'ai retenu plusieurs leçons de ce qu'on peut ou ne peut pas retenir des sondages, que ce soit l'élection générale de 1998 ou après.

Alors, nous autres, on continue sur le plan qu'on s'est donné, et on s'est mis beaucoup à l'écoute des citoyens. Ça, on est sensibles à cela. D'ailleurs, 2004, ça a été l'occasion pour nous de faire le forum, hein, les 19 forums à travers le Québec, faire le Forum des générations, de mettre à l'avant-plan le programme, le plan qu'on a livré à l'automne, Briller parmi les meilleurs, pour bien expliquer à la population du Québec vers quoi on s'oriente et ensuite de se mettre à l'écoute, et le Forum des générations est un bon exemple, je pense, d'écoute qu'a voulue notre gouvernement pour qu'on puisse rallier le plus grand nombre possible à débattre des grands enjeux pour l'avenir du Québec. Puis, quant on arrive sur la fin du mandat, les gens peuvent juger de ce qu'on a fait.

Mais on est restés sur nos engagements. Vous voyez que 2004, ça a été une année très, très importante pour le Québec, une année charnière, et je suis très fier de ce qu'on a accompli.

[Mme Thibeault (Josée): Donc, ce que vous dites aux gens, c'est: Attendez, on n'a pas terminé, et vous verrez que ça va s'améliorer? Parce que c'est ça, les changements...]

[M. Charest:] Ça s'améliore. Ça s'améliore. Écoutez, le réseau de la santé, on a renversé la tendance. Sur le plan économique, le Québec tire son épingle du jeu. Les Québécois et Québécoises, sur le plan économique, savent très bien à quel point on vit des changements qui transforment l'ensemble de l'économie mondiale, et on a tiré notre épingle du jeu. On a entrepris des changements de fond très importants au niveau de la santé, le fonctionnement du fédéralisme, le rôle du Québec à l'international, le mode de scrutin, fonctionnement de l'État. Un après l'autre, là, en 2004, c'est une année où on aura, en tout cas, nous comme gouvernement, fait des changements avec les Québécois qui sont très importants et qui sont faits vraiment dans le but d'améliorer les services aux citoyens. Alors... Mais ces changements-là, pour vous donner un exemple, dans le domaine de la santé, ce n'est pas vrai que, du jour au lendemain, on change une situation qui était dramatique. Juste pour vous rappeler une réalité québécoise – c'est une réalité mondiale en fait, mais, au Québec, c'est particulier – toute la question de la mise à la retraite de médecins puis d'infirmières, ce n'est pas vrai que, du jour au lendemain, on va régler tous ces problèmes-là. On va vivre avec ça pendant plusieurs années. Mais notre gouvernement a fait quoi pour changer la situation? Il y a une faculté de médecine en Mauricie maintenant, la Mauricie, c'est une de régions du Québec où il y a une plus forte pénurie de médecins – ce n'était pas là avant; ça, ça fait partie de notre approche – il y a une affiliation maintenant à l'Hôpital de Saguenay avec l'Université de Sherbrooke sur le plan de l'enseignement universitaire, puis on va pousser ça encore plus loin, les GMF, il y en a plus en ce moment qu'il y en avait, on a réinvesti 60000000 \$ par année récurrents pour réduire les délais d'attente. Ça, ça fait partie des choses qu'on a faites. Et les résultats n'arrivent pas demain, mais la tendance, elle, a changé.

[M. Larocque (Paul): Andrée Brassard, de Radio-Canada.

Mme Brassard (Andrée): Une question, M. Charest. Les élus municipaux de Lévis sont de plus en plus fermes dans leur opposition au projet dirigé par Gaz Métro de construction d'un terminal méthanier. Compte tenu de l'importance du projet qu'a décrit le ministre Hamad, là, importance pour le Québec, est-ce que vous souhaitez que ce soit la population de Lévis, par voie référendaire, qui tranche la question?]

[M. Charest:] Pour tous les grands projets, il y a deux conditions. Il y a l'acceptation au niveau environnemental puis il y a des processus d'évaluation environnementale prévus justement pour évaluer des projets qu'on doit respecter, d'une part, et l'autre critère, c'est l'acceptabilité à l'intérieur des communautés. Alors, on veut que les projets soient acceptés par les communautés, puis on veut laisser aux gens le soin de faire leur évaluation puis ensuite d'arriver à des décisions. C'est comme ça que se vit le développement durable, c'est vrai pour les projets de ce type-là.
[Mme Brassard (Andrée): L'acceptabilité par le milieu, est-ce que vous vous limitez à la décision ou au voeu du conseil municipal ou si vous vous voulez qu'on aille plus loin?]

[M. Charest:] Bien, ça peut s'exprimer de différentes façons. Ça peut être effectivement par un référendum ou autrement, mais on ne va pas limiter les façons de le mesurer. Mais, à un moment donné, là, raisonnablement, on est capable de déterminer si, oui ou non, les gens souhaitent le projet. Mais on veut surtout que les gens puissent évaluer les projets, qu'ils aient l'occasion de regarder ce que ça signifie, les conséquences, l'impact que ça a sur l'environnement. Mais il y a une chose que je veux vous rappeler entre autres, là, parce qu'on va entrer dans une période où on va parler beaucoup de développement durable, toute activité humaine a un impact sur l'environnement. Il faut faire attention, là, parce que j'entends des fois des gens dire: Oui, mais il y a des entreprises. Toute activité humaine a un impact. L'important, c'est de faire en sorte que nous puissions minimiser l'impact que ça a sur l'environnement. C'est ça...

[Mme Brassard (Andrée): On veut faire une zone verte, on veut que ce soit complètement vert tout le long du fleuve. C'est le choix qui a été fait par Lévis. Lequel est-ce que vous privilégiez?]

[M. Charest:] Bien, on va permettre aux gens, de justement à travers les processus, de s'exprimer, puis ensuite on fera les choix.

[M. Larocque (Paul): Tommy Chouinard du Devoir.

M. Chouinard (Tommy): Pour les motoneiges, je veux bien comprendre: Est-ce que ça a passé, les droits des promoteurs touristiques et de lobby organisé, devant la qualité de vie et la santé des citoyens qui ont été reconnus par le jugement d'un tribunal, respecte le principe de développement durable préconisé par votre gouvernement?]

[M. Charest:] Il ne s'agit pas de faire passer les droits du citoyen au deuxième rang. Il s'agit de reconnaître qu'il y a une pratique de motoneige au Québec, qu'il y a des motoneiges au Québec. Et il y a des gens qui pratiquent la motoneige puis qui le font... la vaste majorité le font correctement dans le respect des droits des autres citoyens. Il faut faire attention pour ne pas démoniser personne. Maintenant, ça a un impact sur la quiétude de certains citoyens, puis il faut respecter le droit de ces citoyens d'avoir accès à leur propriété en toute quiétude, puis de concilier les deux, et c'est exactement ce que nous visons. Mais pour arriver à la bonne solution, en fonction de ce principe de développement durable, il va falloir prendre le temps d'examiner les solutions. Par exemple, comment balisons-nous la pratique de la motoneige sur les heures où les gens sont dans les sentiers, sur les vitesses, sur le son, sur les décibels? Toutes ces questions-là, on doit pouvoir les examiner dans un contexte où on a le temps d'arriver aux bonnes réponses.

[M. Larocque (Paul): Robert Houle de Radio-Canada.

M. Houle (Robert): Moi, je voudrais revenir sur deux épisodes de la façon dont le gouvernement a réglé certains problèmes: la vache folle d'une part et le Suroît.

La vache folle, comment expliquer que la ministre ait pu annoncer des ententes et régler le problème sans l'avoir vraiment réglé? On ne sait pas encore combien ça va coûter aux contribuables. Il n'y a pas d'entente, à ma connaissance, avec Ottawa encore. Les producteurs ne reçoivent toujours pas les 0,42 \$ promis. Il y a ça d'une part.

Le Suroît, ça a été abandonné, mais en catastrophe. Hydro-Québec Production avec la bénédiction du ministre Hamad annonce un projet d'éoliennes à Rivière-du-Loup sans soumission avec une compagnie qui vient de l'Ontario, qui n'a pas, à ma connaissance, une grande expertise, c'est un consortium financier, point, sans soumission.

Est-ce que vous trouvez normal qu'on règle des problèmes sans les régler et qu'on annonce en catastrophe pour de bonnes raisons des projets sans soumission alors qu'on parle de transparence?]

[M. Charest:] D'abord, dans le dossier de la vache folle, je vous rappelle qu'on est dans un environnement où il y a au Québec un seul abattoir et que l'UPA a manifesté la volonté d'acheter l'abattoir, et que c'est une transaction entre l'UPA et l'abattoir en question, et que le gouvernement du Québec, dans un contexte comme celui-là, joue un rôle qui n'est pas un rôle de premier plan dans la transaction, alors évidemment.

[M. Houle (Robert): ...]

[M. Charest:] Oui, mais on va appuyer les producteurs, on appuie les producteurs, nous, là-dedans. L'idée, là, c'est de voir de quelle façon on peut jouer un rôle utile pour appuyer les producteurs dans une période difficile pour eux puisque la vache de réforme n'est pas à la veille d'avoir accès au marché. Et c'est un marché intégré qu'il y avait avant. Il faut rappeler le contexte, là, pourquoi on s'est trouvé là où on est. C'est parce qu'il y avait un marché intégré pour la vache de réforme où les producteurs pouvaient envoyer leurs vaches de réforme aux États-Unis ou ailleurs, et là, bon, on s'est retrouvé dans une situation de fermeture de frontières.

Alors, on est là-dedans, nous, pour appuyer puis on va le faire avec le gouvernement fédéral, puis le gouvernement fédéral, lui, on ne peut pas décider à sa place, mais on est en discussion avec le gouvernement fédéral pour qu'il joue son rôle. Sur la question...

[M. Houle (Robert): Mais il n'y a pas d'entente.]

[M. Charest:] Bien, on est en train de discuter. Je peux vous dire que Mme Gauthier était hier avec M. Pellerin puis ils sont en train de discuter ça. Sur le Suroît, bien, là, on est dans un environnement qui a changé, hein, pour ne pas faire de jeu de mots, là, qui a changé assez rapidement. D'ailleurs, les réservoirs d'eau d'Hydro-Québec n'étaient pas au même niveau à l'été 2003 qu'ils le sont à l'été 2004, le prix du pétrole a augmenté. On a aussi, vous le savez, j'ai manifesté une volonté, moi, très nette du gouvernement du Québec qu'on puisse développer davantage la filière hydroélectrique et que nous puissions aussi être dans une situation où on peut exporter pour faire de l'argent pour qu'on puisse profiter de cette ressource-là pour que les citoyens du Québec puissent en profiter.

Alors, on va avoir une commission parlementaire qui va nous permettre de faire le point sur une question qui est névralgique pour l'avenir du Québec dans un contexte qui évolue beaucoup, et, moi, je pense que c'est important. Mais ce qui m'encourage, ce qui m'encourage beaucoup, plaçons ça dans le contexte du Suroît, on a demandé à la Régie de l'énergie de se pencher, ils nous ont produit un très bon rapport. Je vous le recommande à nouveau parce que, moi, je pense que le rapport de la Régie de juin dernier, là, c'est une référence pour ceux qui s'intéressent aux questions énergétiques au Québec. Et dans le rapport en question, ils nous recommandaient d'aller chercher 1000 MW d'éolien, de le faire le plus vite possible, on l'a fait, puis c'est le plus gros bloc jamais annoncé. Ça va avoir un impact majeur sur le développement de la Gaspésie puis le Bas-Saint-Laurent. L'efficacité énergétique est incluse dans le rapport de la Régie de l'énergie. On a bougé là-dessus aussi.

[M. Houle (Robert): Mais ce n'est pas ma question. Ma question: Est-ce que vous trouvez normal qu'Hydro-Québec Production ait accordé un contrat sans soumission à une société qui s'appelle Sky Power. C'est la seule question que...]

[M. Charest:] Écoutez, c'est Hydro-Québec de répondre de ses pratiques, mais, à ce que je sache, moi, Hydro-Québec a des processus transparents puis quand ils évaluent les soumissions, ils le font dans un contexte...

[M. Houle (Robert): ...soumissions?]

[M. Charest:] Bien, ou des appels d'offres. Ils ont fait un appel d'offres...

[M. Houle (Robert): Il n'y en a pas eu d'appel d'offres dans le cas de Rivière-du-Loup.]

[M. Charest:] Bien, c'est à Hydro-Québec de répondre de ses décisions là-dessus, mais, à ce que je sache, ça a été fait correctement.

[M. Larocque (Paul): Rémi Nadeau de NTR.

M. Nadeau (Rémi): Vous envisagez pas de remaniement, M. Charest. Est-ce que vous ne reconnaissez pas que, au cours des derniers mois, il y a certains de vos ministres qui ont vraiment peiné, là, dans leurs dossiers? Il y en a quelques-uns qui se sont retrouvés au centre de controverses et qu'il y a peut-être là un lien justement entre ces difficultés-là et votre cote d'amour dans les sondages et que peut-être qu'un coup de barre donnerait une espèce de second souffle. Vous ne voyez pas ça comme ça?]

[M. Charest:] Le gouvernement a un projet, des projets très ambitieux pour le Québec. On est, nous... Et puis 2004 en témoigne. Quand on fait rapidement la nomenclature de tout ce qu'on a fait comme changements là, on est dans une démarche de changements intenses actuellement. Alors, il est normal qu'il y ait des débats, mais l'équipe fonctionne bien. Je suis très fier de ce qu'on a réalisé. Moi, je vois, dans l'année 2004 qu'on vient de passer, un gouvernement qui a trouvé son erre d'aller, qui est très à l'aise, qui est bien dans sa peau, dans ce qu'il fait et qui sait qu'il est en train de réaliser, pour le Québec puis pour les citoyens du Québec, des changements importants. Alors, qu'il y ait des débats, ça, c'est normal.

[M. Larocque (Paul): Simon Boivin du Soleil.

M. Boivin (Simon): M. Charest, sur la décentralisation, vous avez promis que les régions auraient les moyens d'assumer les nouvelles responsabilités et de nouveaux pouvoirs.

Or, ce qui se dégage des premières discussions sur le pacte fiscal, c'est que votre gouvernement n'a pas l'intention de transférer de son argent. Est-ce que les seuls outils dont les municipalités vont disposer pour diversifier leurs sources de revenus, ça va être les capacités de taxer davantage les citoyens?]

[M. Charest:] On a, depuis le début, des discussions avec les instances, avec nos partenaires à la fois du niveau municipal puis des régions. Et il faut aborder la discussion dans ce contexte-là. On est vraiment au début.

On a voulu faire quoi? D'abord, on a voulu éviter le piège des gouvernements passés – je mets ça au pluriel – où on abordait une décentralisation là qui était tellement ambitieuse qu'on finissait dans le mur-à-mur puis on ne décentralisait pas. Alors, on s'est entendu avec les présidents de CRE, avec la FQM, avec l'UMQ pour faire quoi? Pour faire une table Québec-régions-municipalités pour créer un comité interministériel qui est présidé par Jean-Marc Fournier.

Ça paraît un détail. Ça peut paraître de l'interne puis c'est de l'interne, oui. Mais c'est très important pour ceux qui connaissent le sujet pour la raison suivante. Si on veut faire de la décentralisation, il faut que ça parte du haut vers le bas. Il faut qu'il y ait une volonté politique en haut pour que ça puisse se traduire par des résultats concrets.

L'autre chose sur laquelle on s'est entendu, c'est qu'on va y aller étape par étape. On ne va pas essayer de tout faire en même temps, mais on va essayer de rester dans le concret puis s'assurer que le mouvement qui est engagé est irréversible. Alors, il y a la Table Québec-municipalités-régions et il y a le pacte fiscal. Le pont, là- dedans, c'est le pacte fiscal qui expire au mois de décembre 2005. On a joint les deux puis on s'est dit: On va s'asseoir ensemble puis on va regarder de quelle façon cette décentralisation va se faire en y associant les ressources financières nécessaires. On va regarder le menu de ce qu'il y a de disponible puis on va arriver aux meilleures conclusions possibles. Mais on est au début des discussions. Alors, il est normal que chacun tire un petit peu la couverture de son côté.

[M. Larocque (Paul): Nous en sommes maintenant à la dernière question en français. Le droit d'aînesse oblige, Norman Delisle de La Presse canadienne.]

[M. Charest:] Moi, je n'accepterais pas ce commentaire-là. Non. On loge une plainte.

[M. Delisle (Norman): M. Charest, j'aimerais ça aborder un problème qui touche la presse québécoise. Il y a un problème de concentration: il y a deux propriétaires qui possèdent 98 % du tirage des journaux francophones en plus de postes de radio et de télé, des hebdomadaires régionaux. Quand le Parti libéral était dans l'opposition, la députée de Bourassa-Sauvé avait pris des engagements précis. Elle avait promis notamment un observatoire des médias, elle avait promis la comparution annuelle des magnats de la presse devant une commission parlementaire. Depuis deux ans, il n'y a pas eu rien de fait là-dessus. Je voudrais savoir, premièrement, si vous croyez toujours à ces engagements-là puis, deuxièmement, quand est-ce que vous allez les tenir.]

[M. Charest:] Il faut être vigilant sur ces questions-là. Et Mme Beauchamp a été en lien avec sa vis-à-vis fédérale, Mme Frulla, sur cette question-là. Je pense qu'ils ont eu une communication parce qu'il y a aussi des compétences fédérales qui entrent en jeu. L'autre exemple que je pourrais vous donner d'une action du gouvernement sur cette question-là, c'est dans le dossier Corus. Pour la première fois de l'histoire, le gouvernement du Québec est intervenu devant le CRTC, dans une transaction privée. Je souligne que le gouvernement était déjà intervenu auparavant lors de débats sur des principes de politiques mais jamais dans une transaction privée. Et on a choisi de le faire pour la première fois dans le dossier Corus, pour réitérer à nouveau les principes qui nous semblaient importants à nos yeux, pour respecter justement cette diversité, cette présence des médias dans les régions du Québec. Alors, c'est un dossier sur lequel on agit, et on va continuer à suivre ça de très près parce que c'est une question de démocratie puis de faire en sorte qu'il y ait une diversité de l'information, de le faire dans un environnement qui est changeant également, là. Vous parlez d'une concentration, mais en même temps il y a toute la prolifération de sources qui nous arrivent via l'Internet, vers d'autres sources. Alors, c'est dans cet environnement-là qu'on doit juger.

[M. Delisle (Norman): Est-ce que les recommandations de la commission parlementaire qu'avait entérinées le Parti libéral, est- ce qu'on peut mettre un x dessus tout de suite?]

[M. Charest:] Non. Mme Beauchamp va continuer à suivre ce dossier de très près puis à agir quand les circonstances l'exigeront. Mais c'est pour cette raison-là et dans ce contexte-là qu'elle a eu une communication avec Mme Frulla sur ce sujet-là, d'une part, et que, d'autre part, on a agi puis qu'on a posé ce précédent sur lequel on s'est interrogé, soit dit en passant. Ça n'a pas été une décision qui a été prise à la légère, que le gouvernement du Québec intervienne devant le CRTC dans le dossier Corus. C'est la première fois que ça se faisait parce que c'est une transaction privée. On dit: C'était la bonne décision à prendre, compte tenu de l'impact qu'aura la décision du CRTC sur l'avenir de ce réseau radiophonique. Et ça témoigne en quelque sorte de la volonté du gouvernement d'être vigilant sur cette question-là. Donc, ce n'est pas vrai qu'on a mis un x là-dessus. On va continuer à être vigilants.

[M. Larocque (Paul): Voilà. Merci beaucoup, tout le monde. Joyeuses Fêtes à tous.]

[M. Charest:] Joyeuses Fêtes. Oui. Merci.